

Le réflexe ACE-JA



LA RELÈVE DYNAMIQUE DE LA GARDE, UNE STRATÉGIE

Cette année nouvelle s'ouvre pour les jeunes de l'ACE avec « des projets et des idées plein la tête ». C'est pourquoi elle s'ouvre aussi avec un bureau structuré et un coach pour nous accompagner dans notre développement, en la personne de Valérie Bismuth.

Notre parcours du succès, formations dispensées pour nous accompagner dans les différentes étapes professionnelles, se poursuivent en 2008 avec l'homologation du Conseil National et nous renouvellerons les expériences réussies qui ont pu y être associées, notamment grâce à notre club d'œnologie, permettant la découverte d'une stratégie d'entreprise et de sa production très singulière.

Trop conscients par ailleurs de l'urgence de penser, dans l'intérêt de chacun, l'organisation d'une « relève dynamique de la garde », nous mettons en place un pôle de nature à répondre rapidement aux attentes que vous avez manifestées. Egalement tendue vers la recherche de nouveaux marchés, l'ACE-JA commence aussi l'année par « le sur-mesure des TPE : les TPE d'avocats », un projet qui mobilise des jeunes qui peuvent y trouver une place.

Relève dynamique, création d'entreprise d'avocats, que les projets développés par l'ACE-JA contribuent à nous aider à résoudre ces questions de stratégie... gagnante tant « les vents ne sauraient être favorables à celui qui ne sait où il va »¹. Pour nous rejoindre et nous donner des idées : s.lagorce@avocatline.com

Bénédicte BURY,
Président de l'ACE-JA,
Président de la commission formation de l'ACE,
bbury@bmoreau.com



1. Sênèque ; citation qui correspond bien à l'ACE-JA laquelle en 2008 renouvellera sa participation à la juriscup, avis aux marins.

LE SUR-MESURE DES TPE : LES TPE D'AVOCATS !

2.859.300 TPE et petites entreprises¹. 45.818 avocats en France dont 15.621 exerçant en TPE (individuellement)² pour un marché potentiel que l'on pourra estimer entre 2.500 M€ et 5.000 M€.

Ces chiffres sont-ils suffisamment éloquents ? Faut-il chercher à davantage convaincre les avocats fraîchement installés et/ou en recherche d'un portefeuille de clientèle que les perspectives offertes par les TPE et petites entreprises sont formidables ?

A condition toutefois de repenser notre offre de services, nos prestations, notre organisation, notre mode de facturation, afin de les adap-

ter totalement aux besoins et contraintes des TPE.

A condition également d'engager les actions communications nécessaires (salons, APCE, OSEO, fédérations professionnelles, experts-comptables, etc.) afin de montrer aux chefs d'entreprise que les avocats sont les partenaires de leur développement.

Les avocat-TPE ont tout à gagner à adopter une stratégie commune, cohérente et efficace, afin d'investir ce marché, largement sous-exploité et taillé à merveille pour les structures individuelles. L'ACE-JA nous permet de nous organiser collectivement à cette fin. Il nous appartient de relever le challenge.

Vous êtes intéressés ? Venez nous rejoindre !
Contact : Sandrine Lagorce.

Laurence DUPUIS,
Avocat,
ACE-JA Pôle TPE

BUREAU ACE-JA

(constitué le 22 octobre 2007)

Président : Bénédicte BURY

Vice-Président : Clarisse BERREBI

**Coordinatrice du Réflexe Européen :
Claire DERGATCHEFF**

■ **Président des Amitiés franco-espagnoles :
Olivier SANVITI**

■ **Président des Amitiés franco-italiennes :
Martina BARCAROLI**

**Coordinateurs du Réflexe Entreprise :
Bénédicte BURY et Nicolas HERZOG**

Trésorier : Yann LECLERC

**Président de la rubrique « Nouvelles
Technologies » de la Revue ACE :
Nicolas HERZOG**

**Président du Club d'œnologie :
Yann LECLERC**

**Président du Club Sport & Loisirs :
Delphine GALLIN**

Sécrétaire Général : Sandrine LAGORCE

**Chargée de Communication
auprès des jeunes entreprises :
Clarisse BERREBI
en relation avec Stéphanie COLIN**

**Chargées des adhésions sur Paris :
Clarisse BERREBI,
Annabelle THIEFFINE,
Laurence-Marie GERARD**

Présidents Régionaux :
■ **Angoulême : Clarisse BERREBI**
■ **Lille : Thibault LAMBERT**
■ **Lyon : Dorian JARJAT**
■ **Marseille : Delphine GALLIN**
■ **Metz : Jean-Luc PLUCHON**
■ **Toulouse : Jean-Pascal COUTURIER**

**Coach d'équipe :
Valérie BISMUTH**

1. Entreprises comprenant de 0 à 49 salariés au 31 décembre 2005. Source INSEE « Tableau de l'économie française », Edition 2007.

2. Source : Chiffres clés Observatoire CNB janvier 2007.

RÉFLEXE ENTREPRISE



Le partenaire des avocats
en management de cabinet

Le Parcours du Succès

Accompagner l'avocat
tout au long de sa carrière

Calendrier des prochaines formations

Des formations homologuées par le Conseil
National des Barreaux.

- Le développement
du portefeuille client
de l'avocat (1 journée)
Mercredi 5 mars 2008 à Paris
Lundi 23 juin 2008 à Biarritz
Vendredi 24 octobre 2008 à Biarritz
Jeudi 27 novembre 2008 à Toulouse
- Avocat dirigeant :
La roue du management,
un modèle de management
pour Cabinet d'avocats (1 journée)
Mercredi 6 février 2008 à Paris
Mardi 13 mai 2008 à Biarritz
Jeudi 3 juillet 2008 à Toulouse
Vendredi 14 novembre 2008 à Biarritz
- Avocat dirigeant :
Construire et piloter
une stratégie de succès (3 jours)
Lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 juillet 2008
à Biarritz
- Avocat manager d'équipe :
les basiques (3 jours)
Mercredi 27, jeudi 28 et vendredi 29 février
2008 à Biarritz
- Avocat manager d'équipe :
perfectionnement (3 jours)
Mercredi 7, jeudi 8 et vendredi 9 mai 2008
à Biarritz
- Avocats juniors : performance
et productivité (3 jours)
Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 avril 2008
à Biarritz
- Outils et techniques d'optimisation
du temps de l'avocat (1 journée)
Mercredi 23 janvier 2008 à Toulouse
Lundi 28 janvier 2008 à Biarritz
Mercredi 10 septembre 2008 à Paris

Valérie BISMUTH,
Coach-Consultante,
VB Consult,
Tél. : 01 46 24 63 99,
info@vbconsult.com



Les mutations
économiques et
sociales ont modifié
l'exercice de la profes-
sion d'avocat, créant de
nouveaux défis person-
nels ou professionnels.

VB Consult est spécialisé
dans l'accompagnement des
avocats dans le développe-
ment de leur activité, par l'ap-
port d'outils et de techniques
issus des entreprises et adap-
tées aux spécificités du métier
d'avocat.

Pratiques et interactives, nos
missions sont totalement adaptées
aux problématiques des avocats.

Elles sont réalisées par des coach-
consultants professionnels, spécia-
listes des cabinets d'avocats, dans
les domaines suivants :

- formation individuelle
- formation collective
- coaching

BIARRITZ
PARIS
MARSEILLE



Le partenaire des avocats
en management de cabinet

vous
accompagne dans
le développement de
votre activité par l'apport
d'outils et techniques issus
des entreprises et adaptés
aux spécificités de
l'avocat

Choisissez un professionnel certifié et spécialiste de votre métier

- Réflexion stratégique
- Management d'équipe
- Développement du portefeuille client
- Gestion du temps
- Optimisation de la productivité
- Accompagnement à l'installation

Contact
www.vbconsult.com
01 46 24 63 99

LA REMISE DU DIPLÔME DU MASTER II : SYMBOLE D'UNE RELÈVE DYNAMIQUE

**La remise du diplôme du MASTER 2
Professionnel de Droit des Affaires
et Fiscalité de l'Université Paris-1
Panthéon-Sorbonne par notre Président
Jean-Yves Mercier et la Présidente
de l'ACE-JA Bénédicte Bury**

Le 24 octobre 2007 a eu lieu la cérémonie de remise des diplômes du Master 2 professionnel de droit des affaires et fiscalité de l'Université Paris-1 Panthéon-Sorbonne. Cet événement s'est déroulé dans le prestigieux amphithéâtre Louis Liard de la Sorbonne, sous la présidence de Jean-Yves Mercier et en présence notamment du Professeur Daniel Gutmann, directeur du Master, ainsi que de Bénédicte Bury, présidente de l'ACE-JA. Le discours de Jean-Yves Mercier, qui donnait au partenariat entre l'ACE et l'Université Paris-1 une envergure toute particulière, restera dans toutes les mémoires des deux promotions d'étudiants réunies pour recevoir leur diplôme. Il y était recommandé à ces jeunes professionnels de cultiver deux vertus essentielles et nullement anti-thétiques : l'humilité, sans laquelle il n'est point de progrès ni d'apprentissage possible ; l'audace, qui seule permet de renverser les solutions que l'on croyait acquises et irréversibles. Le Professeur Gutmann, tout en saluant cette exhortation, en a profité pour remercier l'ACE de son concours essentiel au succès et à la crédibilité du Master 2 professionnel de droit des affaires et fiscalité et souhaiter que cette alliance ne cesse de se renforcer à l'avenir.

Le Professeur Cyril David, fondateur du DESS avec Jean-Jacques Caussain alors chargé de l'organisation des séminaires professionnels, tâche à laquelle lui a succédé Bénédicte Bury, a souligné l'importance d'un enseignement destiné à développer la curiosité vers d'autres systèmes juridiques, ce pourquoi il a salué les efforts déployés par le nouveau Directeur pour optimiser notamment le programme du Winter Course à l'occasion duquel certains élèves du Master 2 travaillent un sujet avec enseignants et étudiants de 10 autres Universités d'Europe. Enfin, Bénédicte Bury a souligné à quel point, en sa qualité de Président de la section des jeunes de l'ACE, elle était heureuse de rappeler aux nouveaux diplômés que l'ACE leur ouvre les portes d'un réseau de professionnels dans lequel ils sont bienvenus et ce d'autant que l'une des qualités du « juriste-stratège » est de développer son sens critique comme éga-

lement souligné par Jean-Yves Mercier, ce qui est particulièrement susceptible d'être stimulé par la confrontation à d'autres systèmes de pensée. Elle a donc invité les jeunes diplômés et moins jeunes à rejoindre l'ACE non seulement lieu d'échange de connaissances et de pratiques professionnelles mais encore soucieuse de développer en outre précisément un réflexe européen et comparé tant dans sa section internationale qu'à travers les amitiés binationales créées par les plus jeunes en son sein.

Ensuite de ces interventions Jean-Yves Mercier et Daniel Gutmann ont procédé à la remise des diplômes. Bénédicte Bury a quant à elle remis un prix aux majors des promotions 2006 et 2007, une invitation au congrès de l'ACE 2008 à Marseille et une



M. le Professeur Cyril David et Bénédicte Bury.



Bénédicte, Jean-Yves et Daniel Gutman.

WINE & SPIRIT

L'ACE-JA à Reims

Visite d'une cave prestigieuse, découverte d'une stratégie d'entreprise

Lundi 22 octobre 2007, L'ACE-JA et son partenaire privilégié, La Mondiale ont pu organisé une visite exceptionnelle dans les caves de Louis Roederer, grâce à Anne-Constance MATHIEU ST LAURENT (conseillère La Mondiale).

Une dizaine d'avocats, Bénédicte BURY, présidente de l'ACE-JA, Anne-Constance MATHIEU ST LAURENT ainsi que Yann LECLERC, président du Club d'œnologie de l'ACE-JA étaient présents lors de cette journée.

Fondée en 1776, la Maison Louis Roederer est l'une des dernières Maisons de Champagne familiales encore indépendantes. De renommée internationale, elle s'est développée sans jamais déroger à une très forte exigence en matière de qualité des vins, dont l'approvisionnement en raisin repose, pour une large part, sur son propre

invitation au séminaire franco-allemand 2008 à Strasbourg.



LA MONDIALE
PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

vignoble (214 hectares), situation devenue rare en Champagne. Aujourd'hui, Frédéric Rouzaud, son Directeur Général, pérennise une démarche entreprise par les fondateurs de la Maison, le mécénat social, humanitaire, culturel et artistique. Cet après midi a commencé par une visite des caves avec les commentaires précieux de M^{me} Lorson, chargée de communication de la société Roederer et s'est ensuite poursuivie par une dégustation de trois champagnes de cette grande maison.

Cette journée fut un succès, merci à Bénédicte Bury, présidente de l'ACE-JA, Yann Leclerc, président du Club d'œnologie de l'ACE-JA, et à Anne-Constance Mathieu St Laurent, conseillère La Mondiale spécialisée notamment auprès des avocats que vous pouvez joindre au 06.10.57.38.38.

A très bientôt pour une prochaine édition !

L'ACE-JA et le Champagne Louis ROEDERER

Le déplacement des membres de l'ACE-JA, le 22 octobre 2007, dans les chais de la prestigieuse Maison de Champagne Louis Roederer s'est logiquement inscrit dans le cadre de sa réflexion stratégique sur la protection des marques françaises et sur les moyens mis en œuvre par une société familiale pour assurer son développement et sa pérennité.

1 – Protection de la marque tout d'abord.

La Maison Louis Roederer porte haut l'Appellation Champagne en élaborant un vin d'excellence. Dès le début du XX^e siècle, le champagne est connu des amateurs éclairés du monde entier. Les champenois décident de protéger ce vin en fixant une aire strictement délimitée et des règles communes de production. Cette stratégie commune va aboutir à la reconnaissance de l'Appellation d'Origine Contrôlée Champagne.

Aujourd'hui regroupés dans le cadre du Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne, les vignerons et les Maisons de Champagne défendent la spécificité de la marque Champagne. On trouve dans la jurisprudence de nombreux arrêts reconnaissant le droit à la protection de l'Appellation Champagne (arrêt de la Cour d'Appel d'Angers de 1887 donnant raison aux champenois « le mot champagne est indicatif à la fois du lieu de production et de fabrication de certains vins spécialement connus dans cette qualification et non d'autres »).

La loi du 22 juillet 1927 fixe la délimitation de la Champagne viticole. Le critère retenu pour le droit à l'Appellation fut l'antériorité des terrains plantés en vignes à la date d'entrée en vigueur de ladite loi.

Celle du 29 juin 1936 érige la Champagne en Appellation d'Origine Contrôlée.

Comme on peut l'imaginer, la notoriété de l'Appellation Champagne suscite des convoitises qui se traduisent chaque année par de nombreuses utilisations frauduleuses.

Le CIVC combat sur le terrain juridique tous ceux qui détournent la notoriété et l'identité de l'Appellation (exemples : condamnation en 1960 par la Haute Cour d'Angleterre du « Spanish champagne », condamnation de la SEITA pour avoir commercialisé une marque de cigarette nommée « champagne », condamnation des parfums Yves Saint-Laurent qui avait lancé un parfum nommé « champagne » etc.).

La Maison de Champagne Louis Roederer apporte sa contribution à la défense de l'Appellation en participant activement aux actions du CIVC.

2 – Moyens mis en œuvre pour assurer son développement d'autre part.

La Maison Louis Roederer est une des rares Maisons de Champagne (avec BOLLINGER) à produire son vin à partir de son propre vignoble de 214 ha (70% d'auto approvisionnement). Son caractère d'entreprise familiale (ce sont les descendants de Louis Roederer qui veillent, aujourd'hui encore, au respect des principes fondateurs) contribue également à sa notoriété.

La Maison Roederer élabore l'un des fleurons des grands champagnes le fameux « cristal ». Créé en 1876 par Roederer à la demande du Tsar Alexandre II, ce champagne d'exception fait l'objet d'un processus d'élaboration particulièrement soigné. « cristal » n'est élaboré que les années où les vins sont d'une qualité digne de ce breuvage exceptionnel ce qui lui permet une longévité très importante en cave. Issu d'un assemblage équilibré (55% de Pinot noir et 45 % de Chardonnay) la récolte provient des seules parcelles du vignoble Louis Roederer les mieux classées dans l'échelle des crus de champagne. Il vieillit pendant cinq ans, bénéficie de six mois de repos après le dégorgement et fait l'objet de manipulations entièrement exécutées à la main.

Enfin, un flaconnage particulier lui est réservé. La bouteille est transparente et à fond plat. La légende raconte que cette caractéristique de fabrication trouve sa source dans le souhait exprimé par le Tsar Nicolas II d'éviter qu'un dispositif explosif puisse être installé dans le culot de la bouteille.

Cristal existe en blanc mais quelques rares amateurs peuvent avoir le privilège de déguster le « Christa rosé » produit en quantités confidentielles.

La Maison Louis Roederer ne fait tout simplement pas de publicité ni d'opérations de marketing direct ou indirect et limite sa communication à l'organisation de repas d'exception et à des actions de mécénat.

Ainsi est périodiquement organisé le dîner des trois empereurs accueilli dans des établissements de prestige en France et à l'étranger (Grande Bretagne, Suède, Japon). Il s'agit de reproduire un dîner où furent réunis le 7 juin 1867 Guillaume 1^{er} de Prusse, le Tsar Alexandre II de

Russie et le Prince qui allait devenir le Tsar Alexandre III.

De même, Louis Roederer a conclu un partenariat avec la Bibliothèque Nationale de France afin d'encourager la photographie et s'implique également dans le mécénat culturel à Reims (Prisme) en encourageant des artistes (peintures, concerts).

On constate que cette Maison de Champagne assoit sa notoriété sur la compétence de son personnel et sur la qualité de ses produits.

L'ACE-JA a rempli avec ce déplacement son objectif de faire découvrir à ses membres une entreprise ayant une réflexion stratégique d'excellence.



Yann LECLERC,

Président du Club d'œnologie de l'ACE-JA,
yann.leclerc@cms-bfl.com